

L'AUTAN de CLERMONT

N° 128

OCTOBRE 2014



EDITORIAL

La nouvelle présentation de l'Autan a été bien reçue par les Clermontois.

Numéro après numéro nous nous efforcerons de relater les événements marquants de la commune, d'améliorer la présentation de ce bulletin d'information trimestriel en tenant compte des remarques que vous avez bien voulu nous adresser.

Vous trouverez en feuille volante :

Le plan de la commune de Clermont-le-Fort actualisé. Le but est de remplacer les plans sur les panneaux d'affichage extérieurs mis à disposition de nos visiteurs en utilisant un traitement anti-UV adéquat pour une meilleure lisibilité. Vos commentaires sont donc les bienvenus pour effectuer les dernières retouches.

Le bulletin de souscription pour la rénovation des peintures de l'intérieur de l'église Saint Pierre, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

La municipalité prépare par ailleurs une mise à jour **du plan communal de sauvegarde (PCS) en cas de risque majeur**. Un questionnaire vous sera adressé afin de recenser les bénévoles, les personnes à aider en priorité, les ressources matérielles, les contacts en cas d'urgence.

Bonne lecture.

L'équipe Communication - Gérard, Geneviève, Bethy

Bulletin Municipal

PAGE 2	LE BILLET DU MAIRE
PAGE 2	INFORMATIONS MUNICIPALES
PAGE 6	ETAT CIVIL
PAGE 7	LE RAMIER
PAGE 8	DU COTÉ DE LA MATERNELLE
PAGE 9	LA RENTRÉE 2014-2015
PAGE 10	LES JOURNÉES DU PATRIMOINE
PAGE 11	VIE ASSOCIATIVE
PAGE 12	MARMOTTES ET MARMOTS
PAGE 13	COMITÉ DES FÊTES
PAGE 14	INFO ASSOS
PAGE 16	LE CAMPESTRAL ET M. CALVET

A NOTER DANS VOTRE AGENDA 2014

OCTOBRE

17 octobre: Freaky Jazz Quintet

19 octobre: Marche inter village

NOVEMBRE

11 novembre: Commémoration du centenaire de la guerre de 14-18

DÉCEMBRE

5 décembre: AG extraordinaire du comité des fêtes



Ce blason de la famille Ysalguier, représente une touffe d'iris à cinq tiges, fleurie et feuillée d'Or, racinée d'Azur, rappelant le pastel, plante à l'origine de la fameuse teinture bleue.

Le billet du maire

Mesdames, Messieurs,



Au travers de ces quelques lignes qui me sont données d'écrire dans l'Autan, je souhaite vous faire passer une information sur les sujets d'actualité de notre commune.

Tout d'abord, concernant **les chemins communaux**, sujet de préoccupation légitime des habitants, une réunion de travail est prévue début novembre pour envisager les travaux de remise en état nécessaire pour l'avenir et sans attendre, ceux du chemin des Cabanes. La voirie départementale, qui dépend du Conseil Général a déjà subi un travail de comblement des anfractuosités des routes.

Concernant **les chemins de randonnées**, pour certains très dégradés par les intempéries, ils vont subir un « relooking » qui commencera par l'itinéraire qui mène de la ferme des Cabanes au parking Baronchelli.

Un chantier sur le papier, cette fois-ci est en route : l'actualisation du **Plan Communal de Sauvegarde**. Le Maire, en qualité d'autorité investie du pouvoir de police administrative générale, doit concourir à organiser la protection générale de la population et participer à l'organisation de la réponse de sécurité civile, sur le territoire de la commune. Les situations de péril sont multiples : tempête, inondation, glissement de terrain ou accident majeur sur la commune. Il s'agit de réduire la vulnérabilité des populations par des mesures de prévention et d'information sur les risques. A cet effet, l'équipe municipale doit rédiger un plan communal de sauvegarde qui doit permettre de connaître les ressources en personnel et matériel dont nous disposons en cas d'alerte. Vous allez donc être consulté individuellement sur vos intentions de vous porter volontaire, par courrier. Je vous remercie par avance de vos réponses.

Un chantier dont la mise en place a été prévue initialement en 2014 est reporté en 2015 : **la redevance incitative** sur les ordures ménagères. Il s'agit de facturer une fraction du montant de la redevance au nombre de levées des bacs de collecte et d'inciter les habitants des communes du Sicoval à améliorer le tri sélectif pour limiter le coût du traitement des tonnages d'ordures résiduelles sur le centre d'incinération de Bessières. Un point de collecte supplémentaire de verre a été installé durant l'été à l'entrée de la Riverotte.

Un point politique : le vote des 3 grands électeurs de la commune au scrutin sénatorial du 28 septembre 2014 en Préfecture dont les résultats sont relayés ci-après.

Un évènement : l'invitation à la commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918 qui aura lieu le 11 novembre à 11h30 au monument aux morts, suivi d'un apéritif offert par la commune.

Enfin, à l'approche des congés scolaires de Toussaint, je souhaite à tous les petits écoliers et à leurs parents d'excellentes vacances, à l'issue desquelles nous continuerons à œuvrer pour améliorer les activités périscolaires, tant attendues par tous.

Elisabeth Barral

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014 Validé le 22/07/2014

Présents : 11

Elisabeth Barral ; Nicole Aern ; Xavier Bellamy ; Jean-Paul Cardaliaguet ; Jean-Jacques Cazalbou ; Geneviève Durand-Sendrail ; Elisabeth Giachetto ; Christian Hugues ; Gérald Lagacherie ; Jean-Pierre Laguens ; Romain Malpas.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Gérard Boudon ; Sandra Delgado ; Leanne Pitchford

Absent : François Martinez

Début de séance à 18 heures.

1/ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mai 2014.

Approuvé à l'unanimité

2/ Election au scrutin secret de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 28

septembre 2014.

Au terme du scrutin, sont élus comme délégués titulaires :

Elisabeth Barral, Xavier Bellamy et Gérald Lagacherie,

Et comme délégués suppléants :

Nicole Aern, Elisabeth Giachetto et Christian Hugues

3/ Constitution des comités consultatifs

Approbations pour la participation des administrés Clermontois aux 5 comités consultatifs suivants :

Démocratie participative :

7 Clermontois

Ancarno Jérôme
Bentaboulet Patrick
Brustel Christiane
Delchambre Emilie
Giachetto Jean-Jacques
Prunier Nathalie
Rocker Florence

Les élus Christian Hugues, Xavier Bellamy, Elisabeth Giachetto prévoient une réunion au mois de septembre.

Urbanisme : 13 Clermontois

Barral Jean-Claude
D'Ardalhon de Miramon Bénédicte
Dechet Cédric
Drouet Amandine
Ferrari Bernard
François Isabelle
Giachetto Jean-Jacques
Laporte Richard
Nogarède-Hugues Corinne
Portolan Michel
Robin Frédéric
Verdot Gérard
Vivies Hervé

Les élus Elisabeth Barral, Gérard Boudon, Jean-Paul Cardaliaguet, Gérald Lagacherie, Jean-Pierre Laguens, Romain Malpas, prévoient une réunion prochainement.

Environnement, agriculture et patrimoine : 10 Clermontois

Brustel Hervé

Chabbert Jean-Paul

Drouet Hugo

Giachetto Jean-Jacques

Grebille Bruno

Grebille Françoise

Nogarède-Hugues Corinne

Portolan Michel

Surin Philippe

Vivies Laurent

Les élus Jean-Pierre Laguens, Geneviève Durand-Sendrail, Jean-Paul Cardaliaguet, Jean-Jacques Cazalbou, François Martinez, Leanne Pitchford, se réuniront pour définir les problèmes et la méthode de travail le 26 juin à 18 heures 30.

La réunion avec les administrés aura lieu fin juillet.

Information et communication : 4 Clermontois

Bentaboulet Patrick

Brustel Christiane

D'Ardalhon de Miramon Olivier

Verdot Gérard

Une réunion est prévue très prochainement pour permettre à l'Autan de paraître mi-juillet avec les élus Gérard Boudon, Geneviève Durand-Sendrail, Elisabeth Giachetto.

Education : 3 Clermontois

Dechet Cédric

François Isabelle

Prunier Nathalie

Il y a en ce moment de nombreuses réunions pour préparer la rentrée où sont présentes les élues Leanne Pitchford et Geneviève Durand-Sendrail.

Décisions à prendre concernant le droit de préemption sur des biens mis en vente dans la commune.

Deux biens sont mis à la vente.

Le Conseil décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

Transfert des pouvoirs de police du maire à la Communauté de communes.

La loi du 24 janvier 2014 prévoit le transfert automatique des pouvoirs du maire pour les questions d'assainissement, de gestion des déchets, d'habitat,

de stationnement...

Le Conseil autorise Mme le maire à refuser le transfert de ces pouvoirs par une lettre recommandée avant le 1^{er} juillet 2014.

Transfert des pouvoirs en matière de P.L.U. à l'intercommunalité

Le Conseil autorise Mme le maire à refuser de transférer cette compétence. La commune de Clermont-le-Fort doit d'ici l'automne remettre en chantier le Plan Local d'Urbanisme (PLU) voté le 18 décembre 2013 qui n'a pas été avalisé par la Préfecture. Une réunion publique sera organisée pour fixer les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune.

La séance est clôturée à 19 h 30.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2014

Validé le 27/08/2014

Présents 14 :

Elisabeth Barral ; Xavier Bellamy ; Sandra Delgado ; Gérard Boudon ; Nicole Aern ; Jean-Paul Cardaliaguet ; Jean-Jacques Cazalbou ; Elisabeth Giachetto ; Christian Hugues ; Leanne Pitchford ; Gérald Lagacherie ; Geneviève Durand-Sendrail ; Jean-Pierre Laguens ; Romain Malpas.

Excusé (sans pouvoir) : François Martinez

Début de séance à 19 heures.

1/Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 juin 2014.

Approuvé par 13 voix POUR et 1 abstention

2/Délibération concernant les modifications apportées aux contrats de travail des employées municipales dédiées à l'Ecole de Clermont le Fort en application de la réforme des rythmes scolaires applicables à la rentrée 2014-2015.

Compte-tenu de l'adoption des nouveaux rythmes scolaires, il convient de modifier les contrats de travail à compter du 1^{er} Septembre 2014 par une augmentation du nombre d'heures (de 15h à 17h42 pour un contrat, et de 26h30 à

27h hebdomadaires en mode annuel pour l'autre).

Approuvé à l'unanimité

3/Délibération concernant la désignation de l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres pour réaliser les travaux de restauration de l'Arc triomphal de l'Eglise Saint Pierre de Clermont le Fort.

Après un 2eme dépouillement des appels d'offre, la commission d'Appel d'Offres a retenu la société Malbrel Conservation pour un montant de 37 676,81€.

Approuvé à l'unanimité

4/Délibération concernant l'adhésion de trois nouvelles communes au Sivurs (Restauration Scolaire) : Caignac, Lagarde et Montclar-Lauragais

Approuvé à l'unanimité

5/Délibération concernant la désignation d'un conseiller ayant voix délibératrice aux commissions du Sicoval.

La Direction Administrative et Finances, Service Administration Générale du SICOVAL demande à la commune de désigner les conseillers municipaux ayant voix délibérative pour les différentes commissions.

Ont été retenues après un premier tour, les participations suivantes :

Animation Economique – Gérard

Boudon (votant) et Xavier Bellamy Aménagement et Urbanisme – JP Cardaliaguet (votant), Elisabeth Barral

Transports et déplacements – Gérald Lagacherie (votant)

Finances et marchés – Christian Hugues (votant) et Xavier Bellamy

Collecte, traitement et valorisation déchets – JJ Cazalbou (votant)

Travaux et espaces verts – Gérald Lagacherie (votant)

Environnement et transition écologique – JP Laguens (votant)

Cette liste pourra faire l'objet d'additifs ultérieurs en particulier sur les Commissions Sociales.

Approuvé à l'unanimité

6/Délibération concernant la désignation d'un conseiller municipal en tant que responsable de la sécurité routière sur la commune de Clermont le Fort.

Nicole Aern se porte candidate.

Approuvé à l'unanimité

7/Délibération modificative budgétaire n°2.

La Commission Finances rappelle les principes d'une modification du Budget Primitif. Elle s'engage à informer le Conseil du suivi du réalisé/budget à chaque conseil municipal. De plus, une fiche d'engagement de dépenses est

mise en place pour favoriser une meilleure visibilité du prévisionnel.

La Commission Finances détaille les modifications du budget proposées.

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses

Proposition d'inscrire la commune dans une démarche d'amélioration des bilans énergétiques des bâtiments communaux. Un accord de principe est donné.

Evocation des problèmes de sécurité liés au pigeonnier de la Borde du Fort situé près de la falaise. Il est décidé d'écrire aux services concernés de l'Etat - propriétaire des lieux - pour leur demander de sécuriser le lieu au plus vite. Evocation du projet de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) Confluences Garonne-Ariège. Une attention particulière sera apportée à la participation de

Clermont-le-Fort à ce projet intercommunal.

Evocation de problème potentiel d'accès au Chemin de Goyrans pour les services d'urgence. Le problème reste à étudier. Souhait de l'établissement d'un répertoire de numéros d'urgence à destination des élus. Action ouverte.

La séance est clôturée à 22 h

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2014 VALIDÉ LE 23/09/2014

Présents 13 :

Elisabeth Barral ; Xavier Bellamy ; Sandra Delgado ; Gérard Boudon ; Nicole Aern ; Jean-Paul Cardaliaguet ; Jean-Jacques Cazalbou ; Elisabeth Giachetto ; Christian Hugues ; Leanne Pitchford ; Gérald Lagacherie ; Geneviève Durand-Sendrail ; Jean-Pierre Laguens.

Excusé représenté : Romain Malpas

Excusé (sans pouvoir) : François Martinez

Début de séance à 19 heures.

1/Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 juillet 2014.

Approuvé à l'unanimité

2/Délibération concernant la création d'un poste de contrat unique insertion d'accompagnement d'emploi avenir

Suite à l'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée scolaire prochaine, la commune se propose de créer un poste d'emploi d'avenir afin de recruter un jeune animateur, pour améliorer l'encadrement des élèves de l'école primaire pendant le temps périscolaire.

Ce poste est subventionné à hauteur de 75 %.

Le contrat de travail prévoit 35h par semaine sur 36 mois, rémunéré au SMIC et permettra de pallier l'augmentation journalière de la prise en charge des enfants de l'école de Clermont-le-Fort.

Le recrutement est piloté par la Mission Locale. Un élu désigné comme tuteur prend l'engagement de suivre un plan de formation comme prévu par la loi.

Horaires prévus pour le poste :

8h-9h Accueil des enfants à l'école – 9h réception des repas du SIVURS et stockage au froid selon la procédure prévue

pour respecter les règles d'hygiène

- 9h45 Apprentissage du travail administratif au secrétariat de la mairie

- 11h/11h15 Ecole : préparation de la cantine et service.

La personne proposée par la Mission Locale est titulaire d'un CAP Petite Enfance et d'un diplôme en informatique. Elle pourra, à la demande, assurer la garde et l'animation auprès des enfants ou aider aux tâches administratives de la mairie. Son contrat devra débuter le 2 septembre 2014.

Après un débat sur le bien-fondé de cette création de poste, madame le Maire demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à signer la convention avec la Mission Locale et le contrat de travail avec la personne qui sera recrutée après un entretien avec elle et son futur tuteur.

Approuvé par 13 voix pour et une abstention

3/Informations qui ne demandent pas de délibération du conseil :

A-Information sur la mise à jour du POS

par arrêté municipal du Maire suite à l'arrêté préfectoral du 1^{er} octobre 2013 concernant le plan de prévention des risques naturels et les servitudes d'utilité publique.

La principale modification est l'inscription en risque sécheresse de tout le territoire de la commune (sauf les vallons -Notre-Dame, Ariège,...-).

En plus de la servitude liée au risque sécheresse, notre commune est concernée par les servitudes suivantes :

- Servitude inondation,
- Servitude de halage et marchepied le long des berges de l'Ariège,
- Servitude de protection des monuments historiques
- Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- Servitude de libre passage des engins mécaniques

- Servitude relative aux canalisations de transport de gaz

L'arrêté municipal fera l'objet d'un affichage en mairie pendant 1mois.

B-Information sur un document reçu en mairie et adressé par la Préfecture concernant le Classement Sonore des Voies Routières ou Ferroviaires

Ce classement est découpé en 5 niveaux. Le niveau 1 étant le plus haut.

Pour notre commune, la R820 est classée niveau 2 (76 à 80 décibels en journée).

La mairie va demander d'ajouter au dossier l'étude sonore de la D68 qui n'a pas été retenue car elle ne correspond pas aux critères d'intensité du trafic (5000 véhicule/jour).

La Commission Environnement va étudier le dossier.

C-Constitution de la Commission locale Impôts

La Direction Régionale des Finances Publiques a transmis à la mairie la liste des contribuables désignés pour composer la commission communale des impôts directs:

Membres titulaires, les élus :

Christian Hugues, Xavier Bellamy, Gérald Lagacherie, Elisabeth Giachetto, Sandra Delgado, Geneviève Durand-Sendrail.

Membres suppléants, les administrés:

Jean Luc Bacquet, Jean Farré, Didier Sanchez, Jean-Jacques Giachetto, Jeanine Louis, Richard Solan.

Un courrier sera adressé à chacun des membres de cette commission. Les contribuables désignés le sont pour la période comprise entre la date de désignation et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

D-Politique de la Ville – CISPD- Sicoval

La Charte Intercommunale de Sécurité et

de Prévention de la Délinquance (2012-2015) travaille sur la sécurité et la prévention de la délinquance. Le maire de la commune et un élu local doivent représenter notre commune lors d'une réunion prévue le 24 septembre 2014 au Sicoval. Sandra Delgado propose de participer à cette réunion de présentation avant de se porter candidate comme élu référent de cette commission.

E-Aménagement cyclable

La Direction de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Environnement du Conseil Général met en place un programme départemental 2015 en matière d'aménagement cyclable en Haute-Garonne. Il est demandé aux communes intéressées de constituer un dossier de demande de subventions avant le 1^{er} octobre 2014.

Le Conseil municipal est d'accord pour que notre commune établisse un dossier de demande d'aménagement de pistes cyclable sur son territoire.

La Commission Environnement et Travaux, ainsi que les élus motivés, vont se réunir pour élaborer ce projet.

F-Défibrillateur Cardiaque

La plupart des mairies sont équipées de défibrillateurs cardiaques. L'association des maires de France propose, en partenariat avec la Société FND Cardio course, de nous équiper d'un tel appareil. Le coût d'achat, de formation de 15 personnes, et de maintenance serait de 1390€ TTC.

Les membres du conseil sont d'accord sur le principe, reste à choisir l'emplacement le plus approprié (Ecole, Mairie, Ramier...).

4/QUESTIONS DIVERSES

A-Activités Périscolaires

La rentrée 2014-2015 verra 44 enfants investir l'Ecole de Clermont, et 41 l'Ecole d'Aureville.

Trois activités seront proposées à l'école de Clermont-le-Fort : chorale, disco et sophrologie.

Pour l'activité chorale, le lundi, la mairie s'était engagée, lors de la réunion du 23

juin, à subventionner totalement cette activité.

Pour l'activité disco, le mardi, le prix est fixé par séance (45€). La question qui se pose, en cas de faible effectif, est comment aider les parents à assumer le coût à la séance. La mairie doit-elle participer ? Le débat qui s'en suit ne permet pas de trouver de solution, il est décidé d'attendre de connaître le nombre d'enfants inscrits réellement et la commission Ecole proposera des solutions.

Pour l'activité sophrologie, le jeudi, le coût est de 5€ par enfant et par séance.

B--SIEMCA

Xavier Bellamy, président du Siemca, fait le point, pour information, sur la rentrée scolaire de la maternelle de Goyrans. L'effectif en personnel est de 5 personnes (3 ATSEM et 2 postes techniques), et il y a 52 enfants inscrits pour l'année scolaire 2014-2015. Des nouvelles contraintes de règle d'hygiène et de qualité de l'air ont été mises en place. Un service de cantine pour le mercredi midi vient d'être créé. Il y a 3 choix d'activités périscolaires payantes.

C-Travaux dans le champ sur la route d'Espanès

Le week-end du 15 août, les riverains ont été inquiétés par d'énormes engins de travaux publics qui s'afféraient dans le champ de 15 hectares entre la route d'Espanès et la route de Corronsac. La mairie a appris qu'un agriculteur de Lagardelle-sur-Lèze, qui avait fait l'acquisition de ces terrains il y a plusieurs mois, préparait les sols (drainage, fossés) pour recevoir une agriculture biologique (lentilles, lin...).

Cet agriculteur a été reçu à la demande de Madame la Maire pour connaître la nature de ces travaux et informer l'agriculteur des règles du POS sur la préservation des espaces naturels, notamment boisés.

D-Plans de la Commune

Ayant constaté que les plans de notre commune affichés au public n'étaient plus clairement lisibles, le responsable de la Commission Communication a en-

trepris de les remplacer et de mettre à jour toutes les données manquantes. Les plans seront remplacés dès que cette mise à jour sera terminée.

E-Classement de notre commune dans la future RNR (Réserve Naturelle Régionale) de Confluences Garonne-Ariège

Le conseil municipal doit voter le dossier de la mise en place de la RNR avant le 27 septembre 2014. Une réunion élargie (comité consultatif, administrés) sur ce dossier doit être organisée par la Commission Environnement dans les jours qui viennent. Le prochain conseil municipal est de ce fait, fixé au 23 septembre 2014 à 19 h.

F-RIVEROTTE

Un parking provisoire a été tracé dans un champ herbeux près du ramier dans le quartier de la Riverotte. Le Sicoval n'a pas voulu s'impliquer davantage dans le bornage, ni dans la signalétique avant la création de la Réserve Naturelle.

G-Baignade dans l'Ariège

Malgré les informations du quotidien La Dépêche, la baignade au niveau des ramiers n'est pas légalement « autorisée » Il s'agit d'un espace naturel où la baignade est dangereuse. Les informations sur la pollution par Escherichia Coli ne sont toujours pas en risque zéro. La baignade reste sous la responsabilité des individus.

QUESTION DU PUBLIC

Comment sont gérées les astreintes des conseillers ?

Un planning d'astreinte a été élaboré en début d'été. Prochainement, sur le répondeur de la mairie, sera indiqué le numéro de l'élus qui peut être joint en cas de problème. Tous les conseillers disposent d'un répertoire de numéros d'urgence réservés aux élus.

La séance est clôturée à 21 h 15.



SIEMCA
SIVURS
PCS
CISPD
ATSEM

Syndicat Intercommunal de l'Ecole Maternelle des Coteaux
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Restauration Scolaire
Plan Communal de Sauvegarde
Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Les sigles à
connaître

Résultats des sénatoriales

par Ch. Brustel

Dimanche 28 septembre 2014, 87 625 grands électeurs se sont présentés à la préfecture de leur département pour élire 179 sénateurs, à peu près la moitié des 348 qui siègent au Palais du Luxembourg pendant 6 ans.

Dans les 93 villes de plus de 30 000 habitants, en plus des délégués élus locaux, votaient un bataillon de délégués supplémentaires cooptés : conjoints, copains, employés municipaux...La désignation de ces délégués supplémentaires vise à équilibrer le

mode de scrutin sénatorial qui a toujours avantagé la représentation du monde rural au détriment des villes. La ville de Toulouse a fourni 520 délégués supplémentaires.

Désignés par le conseil municipal du 20 juin, 3 délégués clermontois se sont présentés à partir de 9h30 à la préfecture de la Haute Garonne comme les 2955 délégués attendus.

Il y a désormais **5 sénateurs élus dans notre département** : 8 listes se présentaient pour occuper ces 5 sièges.

La liste Chatillon (UDI-UMP-divers droite) a obtenu 3 sièges avec 1217 voix.

La liste Raynal (PS-PRG) a obtenu 2 sièges avec 1136 voix.

Les listes Nadot (MUP, 15 voix), Léo-nardelli (FN, 74 voix), Marziani (PCF, 183 voix), Arevalo (EE-LV, 188 voix), Des Rochettes (sans étiquette, 14 voix), et Cuartero (société civile, 26 voix) n'ont pas obtenu de sièges.

Les 5 sénateurs élus de la Haute-Garonne (par ordre alphabétique) :

Alain Chatillon
Françoise Laborde
Brigitte Micouveau
Pierre Médevielle
Claude Raynal

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Lors de la précédente édition de l'Autan, la liste des membres du CCAS a été tronquée. Nous nous excusons auprès des personnes concernées et publions la liste complète :

Le CCAS de Clermont-le-Fort a été mis en place dernièrement. Le conseil d'administration a été élu comme suit :

- **Présidente** de droit : Elisabeth Barral Maire de Clermont — **Vice-présidente** : Sandra Delgado, Adjointe au Maire
- **Secrétaire** : Elisabeth Giachetto, Conseillère Municipale — **Trésorière** : Nicole Aern, Conseillère Municipale
- **Elu** : Gérald Lagacherie, Adjoint au Maire
- **Administrés** : Josiane Bonnement, Jean-Jacques Giachetto, Annie Portolan, Andrée Thil.

Pour avoir un médecin au bout du fil, c'est le 39 66

Béatrice Colin

Une gastro, une éruption cutanée ou une interrogation sur une fièvre douteuse. Quand cela survient la nuit ou durant le week-end, les malades se trouvent vite désemparés, tentés d'appeler le 15 quand ils n'ont pas sous la main les coordonnées de leur médecin.

Complémentaire du 15

« L'appel sera géolocalisé et à l'autre bout du fil la personne aura un médecin régulateur de son département pour répondre à ses questions et l'orienter vers la maison médicale ou le médecin de garde », explique M. Cavalier, directrice de l'ARS. « Nous traitons environ 300 000 dossiers par an. »

En Haute-Garonne, 100 des 1 200 médecins libéraux seront formés pour assurer ces gardes téléphoniques.

Extrait de 20 Minutes

Au delà du conseil médical ou d'une orientation vers un médecin de garde, les membres du

39 66

pourront faxer des ordonnances à la pharmacie de garde.

CARNET



MARIAGE

Le 16 août 2014, Mlle Silvia FERRARI et Mr Gilles MARTIN



NAISSANCE

Le 15 juillet 2014, Soren PHILIPPEAU
Le 25 septembre 2014, Anaïs BAYLES-LORETTI



DÉCÈS

Le 11 août 2014, Mr Robert SALLES

Les missions des éco-gardes : prévention et responsabilisation

FRÉQUENTATION DU RAMIER ETE 2014

Par Gérard Boudon et Bethy Giachetto

Le maire de Lacroix-Falgarde, Michel Chalié, accueillait la réunion de clôture de la saison 2014 de surveillance des ramiers de l'Ariège, à laquelle assistaient maires et élus de Clermont-le-Fort, Goyrans et Lacroix, pompiers, gendarmes de Castanet-Tolosan et responsables du Sicoval.

Le garde champêtre, Gaël Evrard, et les Eco-gardes, Coline et Samuel, ont dressé un bilan des actions menées cet été.

Aucun accident grave n'est à déplorer, grâce à un dispositif de sécurité maintenant très au point comme le soulignait, Jacques Dahan, responsable du CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) du Sicoval chargé de coordonner la surveillance des bords de l'Ariège.

La fréquentation, cet été a nettement baissé en raison d'une météo peu ensoleillée voire pluvieuse en juillet et août.

L'eau de l'Ariège fraîche et trouble dont le débit 46m³/s est resté important, n'a pas incité les visiteurs à la baignade. De plus des analyses ont relevé à plusieurs reprises une pollution à l'Escherichia coli, entraînant un arrêté d'interdiction de toute baignade dans certaines zones. L'hypothèse d'un débordement des stations d'épurations en amont dû à de fortes précipitations dans le courant de l'été, a été émise.

La morphologie de la rivière s'est modifiée depuis 2013 en raison des deux crues importantes du printemps, qui ont déplacé les zones de danger pour les baigneurs et les canoéistes.

L'intervention des éco-gardes s'est donc centrée sur la prévention : Localisation des dangers de l'eau, des remous, de la cascade. Quant aux rares pratiques inappropriées qui ont pu être constatées, elles ont systématiquement été traitées par la gendarmerie.



Les chiffres !

- 1 garde municipal
- 2 éco gardes
- 10 campements constatés
- 120 feux constatés
- 190 véhicules les fins de semaine
- 200 timbres amandes (17€ à 35€)
- 300 litres de déchets par semaine
- 800 cendriers de poches distribués

RECENSEMENT AU 15 JANVIER 2015

Le recensement de la population de Clermont-le-Fort est prévu début 2015. Un agent recenseur en principe connu des habitants est chargé de visiter tous les foyers, et de collecter les informations. Bien que non obligatoire, le recensement en ligne sera recommandé

L'Insee effectue le recensement de la population française tous les ans, revenant tous les cinq ans pour chaque commune. Ces recensements sont très importants car ils permettent de connaître la population exacte, de prévoir le nombre d'élus et les dotations et d'anticiper les aménagements (crèche, écoles, commerce, logements, transports).

Pour plus de détails
<http://www.le-recensement-et-moi.fr>

RIRES ET FRISSONS AVEC LE FREAKY JAZZ QUINTET

Jérémy Philippeau et Julie Maingonnat de la compagnie "un pied sur la planche" assureront le « show » vendredi 17 octobre 19h salle des fêtes de Clermont-le-Fort.

Leur spectacle humoristique intitulé "Freaky Jazz Quintet" fait peur, mais aussi énormément rire.

On découvre tout au long de la comédie pourquoi ils ne sont que deux en scène, alors qu'un quintet comme son nom l'indique devrait comporter 5 joueurs de jazz.

Ce sont des contes frissonnants avec une touche de musique de Jérémy au violoncelle, et une note de cirque.

A partir de 9 ans - 5 € l'entrée



Réservation: unpiedsurlaplanch@gmail.com

DU CÔTÉ DE LA MATERNELLE

par Hélène Ders

Cette année est particulière car la maternelle a 30 ans.

Beaucoup de choses, ont changé : les bâtiments qui étaient des préfabriqués, sont devenus « en dur », la cour plus grande. Les enfants inscrits pour **l'année 1984** doivent avoir 32 ou 34 ans aujourd'hui.

« Ça ne nous rajeunit pas »

La 1^{ère} directrice, Mme Déjean est à présent à la retraite ainsi que Françoise, Atsem* à l'époque. Il reste Marie-Jo et moi. Se sont ajoutées au fur et à mesure des années, Carine qui s'occupe de la cantine, puis Annie qui entretient les locaux et la cantine, et Martine (Atsem*). Depuis quelques années, Philippe est l'enseignant et le directeur, et Dominique l'enseignante.

Cette année, il a fallu réorganiser nos emplois du temps avec l'aménagement du nouveau temps scolaire (avec la classe du mercredi matin, entre autre). Cette **rentrée 2014** s'est bien déroulée. Petits pleurs par-ci, par-là des tout petits, mais l'indispensable « doudou » est toujours là. Les journées défilent avec ces bruits que j'aime bien, le rire des enfants, leurs jeux dans la cour, leurs réactions parfois amusantes, bref tout ce qui fait la vie d'une école.



Kermesse à la maternelle de Goyrans en juin 2014

Comme d'habitude j'essaierai tout au long de l'année scolaire, de vous raconter ces journées à la maternelle.

LE SIEMCA FAIT SA RENTRÉE

par Xavier Bellamy

Le point du Président

C'est avec plaisir que l'Ecole Maternelle (*) des communes de Clermont-le-Fort, Aureville et Goyrans a pu accueillir 52 enfants pour une nouvelle année scolaire soit 20 Petite Section, 17 Moyenne Section et 15 Grande Section.

La répartition par commune est la suivante :

-  **Aureville : 17** (10 PS, 7 MS)
-  **Clermont-le-Fort : 10** (5 PS, 5 MS)
-  **Goyrans : 25** (5 PS, 5 MS, 15 GS)

Il est à noter que les 13 enfants de GS de Clermont-le-Fort et d'Aureville sont inscrits au RPI et ne font donc plus partie des effectifs du SIEMCA.

Bien que le nombre d'inscrits reste à la baisse, l'année 2014-2015 verra un fonctionnement stable par rapport à l'année précédente. Les enseignants, M. Gaffié, Directeur de l'Ecole, et Mme Cailhol sont respectivement en charge des PS/MS des MS/GS.

Le personnel affecté à l'entretien des locaux, à la garderie et, d'une manière générale, à l'accompagnement des enseignants reste inchangé avec cependant une nouvelle répartition des tâches en raison de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des TAP.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont un prolongement du temps de classe. Ils sont pensés en articulation avec le projet d'école et contribuent à l'épanouissement et au développement de l'enfant. Leur encadrement est assuré par des intervenants qualifiés. Toujours dans le même esprit, les temps de goûter, déjeuner et garderie ont fait l'objet d'aménagements pour mieux s'adapter aux rythmes des enfants tout en simplifiant la tâche de l'encadrement péri scolaire.

Un premier bilan de fréquentation des TAP sera fait à la Toussaint mais les premiers chiffres promettent déjà un succès. Merci à Martine Glatigny dont l'action a été déterminante ainsi qu'à l'association des parents d'élèves APEMICA.

Enfin, différentes investigations et audits ont amené le SIEMCA à décider d'améliorer la sécurisation des bâtiments et équipements intérieurs. Certaines actions sont toujours en cours pour être rapidement achevées dans la première moitié du trimestre...

Voici donc en quelques lignes ce qui se passe du côté du SIEMCA.

« Mais ces mots ne peuvent évidemment pas décrire la profonde motivation de tous les jours des enseignants, des élus, du personnel communal et des nombreux bénévoles désireux d'apporter à nos chères têtes blondes le meilleur des départs dans la vie scolaire et dans la vie tout court.

Alors merci à tous !!! »

* L'école maternelle intercommunale de Goyrans regroupe les communes de Clermont le Fort, Aureville et Goyrans. Xavier Bellamy et Martine Glatigny ont été élus président et vice-présidente en juin 2014 du Siemca - Syndicat Intercommunal A Vocation Unique Ecole Maternelle Coteaux De L'Ariège -

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

Par Geneviève Durand-Sendrail

Un peu de calcul...

Cette année, la nouveauté n'était pas dans la composition et la répartition des classes : à Clermont comme à Auréville, il y a toujours deux classes pour trois niveaux. A Auréville, 8 enfants du CP sont dans la classe de Sylvie Baggio regroupés avec les 13 enfants de Grande Section et 7 autres enfants du CP sont dans la classe de Muriel Panassac, regroupés avec les 13 enfants de CE1. **L'école d'Auréville accueille donc 41 enfants. L'école de Clermont accueille 46 enfants.** Les 19 enfants de CM2 sont dans la classe de Myriam Couzy. Dans la classe de Jocelyne Grivet, 9 enfants de CE2 sont regroupés avec 17 enfants de CM1 auxquels s'est ajoutée une petite nouvelle qui ne parle pas français. Au total, 87 enfants fréquentent les deux écoles regroupées dans un même ensemble, le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Les Conseils d'école réunissent les enseignantes, les parents d'élèves et des élus de chaque commune. Une seule association de parents, Aurécler, organise les fêtes, les sorties, les activités extra ou péri scolaires. Pour transporter les enfants matin et soir d'un site à l'autre, un bus est fourni par le Conseil général : il est utilisé par 32 enfants d'Auréville et par 10 de Clermont. Chaque commune gère le personnel qui entretient les locaux, s'occupe de servir le repas de midi fourni par le SIVURS et surveille les enfants inscrits à la garderie assurée le matin et le soir. A Clermont, ils sont 21.

Dans cette organisation complexe, la réforme entrée en vigueur à la rentrée scolaire a exigé beaucoup de concertation. Rappelons-nous les difficultés de 2008, lorsque la durée de la semaine d'école était passée de 26 à 24 heures : ces 24 heures avaient dû être réparties en 4 journées de 6 heures ! Or cette longue journée de classe a été critiquée par les spécialistes de chronobiologie. Dans la réforme actuelle, la durée de la classe est raccourcie de 30 minutes les lundis, mardis, jeudis et vendredis et les deux heures enlevées sont reportées au mercredi matin. On est donc repassé à une semaine de 4 jours et demi.

Mathématiquement, c'est très simple mais concrètement, cela a beaucoup de conséquences, en particulier l'augmentation du nombre d'heures que doit assurer le personnel municipal chargé d'accueillir les enfants le matin et à la sortie des classes : pour améliorer cet accueil, la municipalité de Clermont-le-Fort a recruté une nouvelle employée sur un contrat d'avenir.

Les activités péri scolaires

Au-delà des difficultés d'application qui proviennent de la complexité de notre regroupement pédagogique, il convient de mentionner les ambitions pédagogiques de la réforme qui incite à utiliser le temps libéré par le raccourcissement de la journée de classe pour des activités d'éveil et d'épanouissement. La musique, les arts plastiques, le sport n'étant pas à la portée de toutes les bourses, comment les rendre accessibles à tous ?

La commune de Clermont-le-Fort prend en charge, cette année l'activité chorale qui est proposée gratuitement aux enfants, chaque lundi, durant une heure sous la baguette Lana Goussenko. Ils sont actuellement une quinzaine à participer à cette activité.

A Auréville, Aurécler propose des cours de mini-disco, sophrologie, cuisine... Activités laissées au choix des enfants et exigeant une participation des familles. D'autres possibilités sont à l'étude pour enrichir le temps passé en garderie : avant de les organiser, expérimentons celles qui répondent à la demande des familles et interrogeons-nous sur leur valeur ajoutée pour les acteurs de la communauté éducative et, en premier lieu, les enfants.

87 enfants sont répartis sur deux écoles 6 niveaux

Auréville : 2 Classes		
Classes	Clermontois	Auréillois
Grande Section	2	11
CP (Baggio)	3	5
CP (Panassac)	1	6
CE1	4	9
Nb d'élèves	10	31

Clermont-le-Fort : 2 Classes		
Classes	Clermontois	Auréillois
CE2 (Grivet)	6	4
CM1	5	12
CM2 (Couzy)	5	14
Nb d'élèves	16	30
Nb des 2 écoles	26	61

"Je préfère manger à la cantine..."

L'organisation de la rentrée à peine terminée, un diététicienne du Sivurs, qui assure les repas de nos petits écoliers, est venue visiter les installations de l'école. De la cuisine où elle a contrôlé la température des aliments, à la salle où sont pris les repas, en passant par la réserve, cette professionnelle de l'hygiène a tout inspecté. Le bilan a été positif et des tenues adaptées à la restauration collective vont être fournies par la municipalité aux employés. Afin que celles-ci se familiarisent avec les normes d'hygiène en vigueur, une formation sur la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point ou Analyse des risques et maîtrise des points critiques) va leur être dispensée.



Malgré une brillante démonstration le parapente ne sera pas proposé comme activité péri scolaire...

Quelques sigles pour comprendre l'école :

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

TAP : Temps d'activités périscolaires

APC : Activité Pédagogique complémentaire (= soutien)

SIVURS : Syndicat intercommunal à Vocation Unique de Restauration Scolaire

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

par Geneviève Durand-Sendrail

PROJET DE RESTAURATION DE L'ARC TRIOMPHAL DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE

Ce 21 septembre était une grande journée Clermont puisque, comme cela s'est souvent produit, le repas de village coïncidait avec la Journée du Patrimoine, dont la date avait été symboliquement choisie pour officialiser la signature du contrat entre la Fondation du Patrimoine d'une part, la mairie et l'Association « Les Amis de Clermont » d'autre part. Grâce à ce contrat, la Fondation apporte d'ores et déjà son prestige et sa caution à la souscription destinée à restaurer les peintures de l'arc triomphal de l'église sur lequel sont représentés huit villages des environs. Vous trouverez sur la feuille jointe à ce numéro du journal les renseignements qui permettront à ceux d'entre vous qui le souhaitent d'adresser leur don à la Fondation. La Fondation leur enverra un reçu fiscal et reversera les fonds à la commune lorsqu'il le faudra, en y ajoutant sa propre participation. Beaucoup de monuments du petit patrimoine non protégé par l'Etat ont pu être restaurés grâce à son aide. Le délégué de la Fondation était donc à Clermont à l'heure de l'apéritif pour signer ce contrat juste avant le repas qui réunissait un bon nombre d'habitants du village.

L'après-midi, à l'église, les visiteurs, (à Clermont, on ne parle pas de touristes) étaient accueillis et guidés. Une vingtaine ont suivi la promenade autour du Fort qui est l'occasion de parler de mottes castrales, de féodalité, des Isalgues, des croix de procession et du panorama. Le thème des Journées 2014, « **Patrimoine naturel, Patrimoine culturel** » convenait particulièrement à notre village. La plupart des visiteurs, près d'une centaine, se contentent de venir jusqu'à l'église qu'ils se réjouissent de trouver ouverte. Certains viennent d'Australie, d'Afrique du Sud, du Canada, de Thaïlande...



Beaucoup la découvrent au cours d'une promenade à pied ou à vélo. Un petit nombre laisse un mot sur le livre d'or. En parcourant ce cahier commencé en 2001, j'ai eu envie de noter quelques impressions à propos de l'église : « *intime, bijou, lieu étonnant, sérénité, havre de paix, émotion et recueillement, traces de notre histoire, voyage dans le temps, ...* » Pour les plus anciens, elle évoque « **une multitude de souvenirs, le pèlerinage fait dans l'enfance, notre mariage il y a trente-six ans, le prénom de notre fille inspiré des figures de saints de la voûte...** »

Tous insistent sur l'urgence de la rénovation. Espérons qu'aux prochaines Journées du Patrimoine, ils pourront grâce au travail du restaurateur distinguer clairement les images aujourd'hui obscurcies.

LES MÉDAILLONS DE L'ARC TRIOMPHAL



L'essentiel de la restauration porte sur "l'arc triomphal" arcade élevée de la nef, marquant l'entrée du chœur.



Cette partie de l'église est particulièrement remarquable car elle est décorée de **8 médaillons** représentant les églises des villages environnants : **Goyrans, Auréville, Le Vernet, Issus, Auragne, Espanès, Venerque, et peut être Corronsac (ou Rebigue ?).**



Ces peintures furent réalisées **en 1868** par une famille de peintres italiens, les Buccaferrata, et sont un témoignage iconographique précieux sur les églises de nos villages, une sorte de "photographie" de ces édifices religieux au milieu du 19^{ème} siècle.

On comprendra que leur intérêt dépasse largement le seul village de Clermont et qu'il est urgent de les rénover certaines étant bien dégradées.



“ *intime, bijou, lieu étonnant, sérénité, havre de paix, émotion et recueillement, traces de notre histoire, voyage dans le temps...* ”

COMMISSION DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET VIE ASSOCIATIVE

Par Christian Hugues et Bethy Giachetto

Le premier Comité Consultatif de la Commission Démocratie Participative et Vie Associative s'est déroulé le 15 septembre dernier avec la participation de 3 élus et 5 administrés.

L'importance de chacun à s'identifier à un lieu commun, un regroupement de voisins a fait remonter l'envie collective de se retrouver par hameaux, quartiers, regroupement de maisons, pour améliorer, échanger entre voisins, des mêmes inspirations ou interrogations.

L'identification de nos habitations par hameaux apparaît comme une échelle importante pour faire émerger ou entre-

tenir une dynamique collective au sein de la commune. Les repas de quartiers constituent une forme visible de cet outil en faveur de la cohésion sociale. Des réunions conviviales de ce type ont ainsi été organisées, au cours de l'été, dans plusieurs quartiers.

La municipalité propose de venir vous rencontrer dans votre quartier pour vous écouter et débattre ensemble sur les sujets qui vous préoccupent.

Dans le cadre de cette démarche, la municipalité aura besoin, dans chaque quartier, d'une **personne relais** assurant le lien entre les clermontois et les membres du conseil municipal. L'organisation des premières réunions de quartiers devrait être l'occasion d'identifier les habitants désireux d'endosser cette fonction. Ces personnes devraient, logiquement,

être appelées à rejoindre le Comité Consultatif Démocratie Participative et Vie Associative.

Les habitants seront personnellement informés de l'organisation d'une réunion dans leur hameau (Information dans les boîtes aux lettres, sur le site internet de la commune).

Vous voulez **vous investir** dans la vie de votre quartier,
Vous voulez **être entendus** par la municipalité,
Vous voulez vous tenir **informé** de l'évolution de votre quartier
Rejoignez-nous, aidez-nous à faire le lien avec vos voisins.

LES REPAS DE QUARTIERS

Les Maridats

Vendredi 18 juillet, depuis Tulle jusqu'à La Repentide en passant par L'espaurit et Doumerc, ce sont 22 familles qui étaient conviées au repas de quartier un soir de vent d'Autan. Les vacances avaient déjà sonné et beaucoup se sont excusés. Au repas, les escargots à la provençale, eux aussi originaires du quartier, ont régalié ceux qui sont venus. La soirée, à l'abri d'un hangar a été des plus agréables.

Marquemale

Dimanche 31 août

Associés à leurs voisins d'Aureville, les habitants de Marquemale et du Chemin de Badel se sont retrouvés une soixantaine autour d'un repas où chacun a pu partager ses mets et sa bonne humeur.

Bois-Grand

Samedi 6 septembre

Les habitants de Bois Grand, d'En Sérié et des Oustalets, ont été conviés au 1^{er} repas de quartier organisé par l'association "Vivre à Clermont". Une soixantaine d'entre eux ont répondu à l'invitation. C'est sous des températures estivales que la journée s'est déroulée dans la bonne humeur, la bonne nourriture et des discussions sans fin.



Le repas à Bois-Grand

Le Fort

Dimanche 15 septembre

A défaut de place de village, c'est sur le boulo-drome, seul espace plat, que presque tous les habitants du Fort se sont réunis en ce dimanche d'été indien. Après avoir partagé les plats fait maisons, les convives ont pu profiter de la douceur de la soirée.

BIENVENUE AUX NOUVELLES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE :

"La sauce aux idées"

Cette association a pour but de susciter des actions de solidarité, de coopération, et de promouvoir des échanges culturels. Lors de l'assemblée constitutive du 21 mai 2014, les membres présents ont listé des actions possibles :

- ⇒ propositions de sorties culturelles et sportives
- ⇒ échange de service et de matériel
- ⇒ transmission de savoir-faire et de connaissances

- ⇒ partage d'informations
- ⇒ organisation de moments citoyens

Ont déjà été accomplis des "commandos" jardinage, défrichage, bricolage, des transferts d'annonces de spectacles et de soirées culturelles.

Un café-citoyen au Grain de Sel est en préparation.

Président : Bernard Ferrari





L'ÉTÉ DES MARMOTTES PAR ANNE DELPY

Après un tour au Signal de Bassia début juillet, pimenté par une menace d'averse qui imposa au chef de groupe du jour, Philippe, de trouver rapidement l'échancrure permettant de redescendre après le pique-nique pris sur les crêtes envahies par un brouillard soudain... une quinzaine de personnes a profité, à Benasque fin juillet, d'une semaine de randonnée mythique ou sportive selon les jours, avec une touche de canoë pour certains. L'air était frais cet été côté Pyrénées espagnoles et les veillées ont été plus courtes, mais pas les randos.



Le groupe Marmottes et Marmots au Trou du Toro

En bref, j'ai bien apprécié le passage au pied du Perdiguieret et son tapis d'iris sauvages... Quant à Frédéric, il rêvait depuis l'école primaire d'aller au **Trou du Toro** (ou Forau dels Aigualluts) où les eaux du glacier de l'Aneto se perdent pour donner naissance à la Garonne, au pied du massif de la Maladeta. Ce jour-là, le temps était digne de novembre (bruine, brume... je vous laisse imaginer les mines déconfitées à l'approche de notre lieu de départ) et pourtant, la magie a bien fonctionné : la pluie s'est arrêtée, des **marmottes** nous attendaient dans la vallée et la destination mythique a comblé toutes les attentes. Derrière le fameux gouffre et la magnifique cascade, une prairie digne de la création où paissaient des troupeaux paisibles nous a littéralement enchantés.

Les deux randonnées suivantes, moins mythiques et plus musclées, ont permis

à certains de tester leur équilibre dans des passages inclinés et un pierrier un peu trop périlleux à mon goût. La première visait le refuge d'Armena au pied

du Pic Cotiella... que nous n'avons pas atteint, car nous sommes un peu égarés en raison d'un balisage déficient (pour la petite histoire, plutôt que de rajouter quelques poteaux indicateurs, les officiels ont préféré implanter un magnifique panneau à l'entrée du sentier, indiquant un balisage incomplet... drôle de pratique !). Toutefois, nous sommes rentrés avec une belle poche de savoureuses **girolles**.

La dernière sortie plus soutenue, à destination du lac de l'aiguille de Batisielle (2370 m), se méritait, mais arrivés au pied des aiguilles de Péramo, nous avons encore des ressources pour continuer, portés par la beauté du site, minéral à souhait. La vue sur l'ensemble du massif de la Maladeta est la plus belle récompense, et nous avons sagement stoppé au lac précédant le col, où Rémi et Michel ont fait trempette, dans une eau un peu fraîche quand même.

Dès la mi-septembre, les marmottes et marmots ont repris le chemin de la... mer, avec au menu, une sortie char à voile et une randonnée aquatique à la Franqui. La forteresse de sable, avec rigoles, canalisation, tourelles, piscine et toboggan qui est née de l'imagination d'une équipe d'ingénieurs bâtisseurs de tous âges, a permis de défendre tout un périmètre de la plage le temps du week-end.

Enfin, l'automne a débuté par une sortie sportive (montée un peu raide par endroits) au Pic du Gar. Les feuilles n'avaient pas encore jauni mais les **cerfs** ont commencé à bramer. Nous avons profité d'un panorama exceptionnel sur le Luchonais, le Pic de l'Escalette et du Cagire (où nous étions allés à l'automne dernier) et le Mont Valier bien face à nous. C'est à cette occasion que nous avons décidé de retourner à la mer le samedi suivant ;-) Nous avons pris goût à la randonnée aquatique...

Les prochaines sorties auront lieu **dimanche 16 novembre** et **samedi 13 décembre**. Si vous êtes intéressés par nos activités, contactez-moi par mail (dagmarnarval@hotmail.com) ou par téléphone au 05.61.91.71.26 et consultez le site Web de l'association (www.marmottes-et-marmots.fr) où vous trouverez nos sorties passées. Cliquez sur **Randos de marmots**. En dessous des **Dates des prochaines sorties**, vous pouvez accéder aux topos et aux photos des randonnées passées, classées par année, en cliquant sur leur titre.



19 OCTOBRE, LA "MARCHE INTER VILLAGE" : AUREVILLE, CLERMONT-LE-FORT, GOYRANS ET LACROIX-FALGARDE

La "Marche Inter village" qui a lieu tous les ans et réunissant les habitants des quatre communes : Aureville, Clermont le Fort, Goyrans et Lacroix-Falgarde aura lieu le dimanche 19 octobre avec Lacroix-Falgarde comme organisateur.

Deux boucles de randonnées seront proposées aux participants, l'une de 11 km (départ

entre 8h30 et 9h30) et l'autre de 7 km (départ entre 9h et 10h) et pour la première fois un circuit de trail de 11 km (départ à 10h) sera proposé aux plus sportifs.

Le départ aura lieu place du foyer rural. Un vin d'honneur sera offert à tous les participants par la municipalité.

Inscriptions à la mairie de Lacroix-Falgarde.



1974 - 2014 LE COMITÉ DES FÊTES A 40 ANS

Par C. Dombrowsky

A l'occasion de cet anniversaire, nous avons souhaité organiser un repas de village exceptionnel.

Et il l'a été tout d'abord par sa fréquentation : 140 personnes ont souhaité partager ce repas 2014 !

Nous avons bien cru ne pas pouvoir faire entrer tout le monde dans la salle des fêtes. Il a fallu pas moins de 9 cuisinières pour nourrir tous ces convives !

Elles nous ont mitonné un délicieux cassoulet, plat traditionnel bien de chez nous. Je leur retransmets toutes les félicitations que j'ai reçues pour elles.

Ce 21 septembre était une belle journée pas trop chaude qui nous a permis de profiter au mieux de notre joli village.

Le concours de pétanque, coordonné par Patrick, a réuni une quinzaine de sportifs dès 9h du matin à la gravière de la Riverotte. La finale s'est déroulée au Fort sous le regard de spectateurs enthousiastes entre Lucie et Christian, avec la victoire pour ce dernier.

Nous remercions pour leurs lots : le Grain de Sel (un repas pour 2 personnes), l'ACCA (un cuissot du prochain chevreuil tué), les Intermarchés de Labarthe (2 caisses de vin) et de Venerque (une montre) et Bricomarché de Venerque (un mini-barbecue) et Super U d'Eaunes (un four).

Madame la Maire et l'association « Les amis de Clermont » ont profité de la journée du patrimoine et de la présence du tiers de la population au repas pour signer une convention avec la Fondation du patrimoine au sujet de la restauration de l'arc triomphal de notre Eglise.

Nous avons pu ensuite faire la remise des prix du concours de pétanque et déguster l'apéritif offert par le club de dégustation clermontois

« In vino veritas » en la personne de Didier. Son kir à base de Cabernet d'Anjou a été très apprécié.

Chaque famille a contribué au repas en apportant entrée, dessert et vin qui ont composé de jolis et goûteux buffets. Pour clôturer ce grand repas, Jérôme nous a offert une magnifique création de figues au caramel en guise de gâteau d'anniversaire. Merci à lui.

Notre journée festive s'est terminée avec le spectacle de magie et de jonglage de Ben et Léo qui nous a bien amusé et surpris grâce aux tours de magie de Ben et l'habileté du jongleur Léo.

Durant cette belle après-midi, nous avons pu échanger des souvenirs du comité des fêtes grâce à Gis et Simone qui nous ont proposé une grande exposition de photos à regarder et à emporter sur les activités passées du comité des fêtes. Souvenirs...



Le gâteau d'anniversaire préparé et offert par Jérôme de l'auberge « Au Grain de Sel »

Téléthon

APPEL À VOTRE GÉNÉROSITÉ

Le Téléthon 2014 se déroulera les 5 et 6 décembre prochain.

En collaboration avec l'association "Aux cotés d'Elodie" de Corrinsac, Hélène Ders assure la récupération de jouets, vaisselle, bibelots et livres en bon état. Les objets pourront être déposés en mairie.

MERCI A VOUS

IN VINO VERITAS

par Gérard Boudon

EN ROUTE POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Une équipe de 4 passionnés d'œnologie de l'association "In Vino Veritas" va défendre les couleurs de la France, et de notre village, au championnat du monde de dégustation à l'aveugle, le samedi 18 octobre 2014 à Ay en Champagne. Les quatre Français seront de sérieux candidats au titre avec les Belges et les Espagnols.

Séance d'entraînement:

Ce soir-là, ils étaient plus d'une douzaine chez Didier Sanchez à essayer de découvrir à l'aveugle le nom des vins et de leur millésime. A l'échauffement était proposé un beaujolais domaine Chamonard Morgon 2011 que deux membres ont finalement découvert, alors que certains émettaient l'hypothèse d'un vin étranger espagnol voire italien. Puis, suivaient 20 autres rouges et blancs à découvrir pendant près de 4 heures.

chez Didier Sanchez, 16 Impasse du Bois Grand.
<http://www.invinoveritastoulouse.fr>



Pierre, Jean-Michel et Didier, de l'équipe de France à l'entraînement (Eddy était absent)

VIVRE À CLERMONT

Repas du quartier

Par Jean-Jacques Giachetto



Le samedi 6 septembre, l'association avait convié les habitants de l'impasse du Bois Grand ainsi que ceux d'En Sérié et des Oustalets pour un repas de quartier qui a réuni une soixantaine de personnes sur le terrain de Jean et sous un chapiteau pour les protéger du soleil, initialement prévu en cas de pluie et obtenu grâce à Sylvie !

Un plan de quartier en forme de chistera accueillait les voisins et chacun pouvait y reconnaître son terrain et sa maison.

Un beau buffet d'entrées et de desserts apportés par les convives mettaient l'eau à la bouche de tout le monde. L'apéritif et les grillades, bien "planchés" par Jean Luc, fournis par l'association, et le vin apporté par Didier régaleront tout le monde. La journée, très chaude, s'est terminée tard dans



la nuit pour certains qui voulaient profiter des températures clémentes, des restes et de la bonne humeur ambiante.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Par Gérard Gaubert

LE PLAN DE CHASSE

En France, l'application du plan de chasse est désormais obligatoire pour le grand gibier (chevreuil pour notre commune). Il consiste à fixer le nombre d'animaux sauvages à prélever tous les ans.

FONCTIONNEMENT DU PLAN DE CHASSE Commission mixte réunissant des chasseurs et des agriculteurs sous l'autorité préfectorale de chaque département.

La demande est rédigée conjointement par le directeur départemental des territoires (DDT) et le président de la fédération départementale des chasseurs. Dans la limite des quotas retenus, une commission départementale décide des attributions après examen des demandes faites avant le 15 février.

Cette commission comprend un ou plusieurs représentants de :

- ⇒ Office national des forêts
- ⇒ Centre régional de la propriété forestière
- ⇒ Syndicats agricoles
- ⇒ Chasses spécialisées
- ⇒ Des agriculteurs et sylviculteurs,
- ⇒ Des chasseurs,
- ⇒ Le président de la fédération des chasseurs

Les attributions: Elles sont matérialisées par la délivrance de bracelets incrochetables qui seront apposés à une patte arrière de l'animal prélevé.

Notre A.C.C.A. a une attribution pour cette saison de **12 bracelets**.



La première battue est prévue le **dimanche 30 novembre**.

Illuminations de Noël

Les **fêtes de fin d'année** arrivant à grand pas, l'association Vivre à Clermont a le projet de proposer aux habitants de son quartier Bois Grand, et par extension En Sérié et les Oustalets, **d'installer au moins une décoration de Noël lumineuse** externe, visible de la route. Ce peut



être sur la maison, sur les fenêtres, dans le jardin, sur un arbre...

Un jury d'enfants du quartier ainsi que le bureau de l'association détermineront **la plus belle ou la plus originale**

le des illuminations et le "gagnant" se verra attribuer un lot de remerciement pour son implication.

Il va de soi que **tous les habitants du village peuvent se joindre à cette initiative**, et ce même jury, si la participation dépasse largement son quartier, réajustera le champ de ses "remerciements".

Site : <http://vivreaclermont.wix.com/assos>



TENNIS

par Christiane Brustel

LES TARIFS 2014

Notre club est affilié à la Fédération Française de Tennis. Le court et son parking ne sont jamais encombrés. Il suffit d'avoir réglé sa licence individuelle pour obtenir le code d'entrée (il change lors de chaque Assemblée Générale) Le bureau du tennis vous encourage à la pratique d'un sport somme toute à la portée de tous !

Pour tous renseignements complémentaires :

Florence Rocker (présidente) : florence@rocker.eu.org,
Christiane Brustel (secrétaire) : 05 61 08 56 45, c.brustel@wanadoo.fr,
Claude Surin (trésorier) : 05 61 08 48 89, c.surin@orange.fr
mairie de Clermont le Fort : 05 61 76 29 45.

Pour les adhérents :

29 € adulte (dont 20,50€ seront reversés à la FFT)
19 € jeune de -18 ans (dont 12,50€ reversés à la FFT)
12,50€ élève du RPI (intégralement reversés à la FFT)

Pour les joueurs de passage (licenciés ou pas), location du terrain :

10 € pour une semaine
25 € pour un mois

Tout joueur détenteur d'une licence FFT pour l'année en cours, dans un autre club, ne règlera que la partie « Tennis Clermontois » :

8,50 € pour un adulte
6,50 € pour un jeune de - 18 ans

Il devra nous communiquer une photocopie de sa carte d'affilié FFT de l'année en cours.



Familles à énergie positive : Relevez le défi de la nouvelle saison !

L'année dernière, près de 60 familles du territoire du Sicoval constituées en 8 équipes ont démontré qu'il était possible de réduire considérablement leurs consommations d'énergie sans travaux de rénovation.

Toutes les équipes ont une nouvelle fois dépassé l'objectif fixé : **réduire de plus de 8% leurs dépenses énergétiques**. Elles ont obtenu une économie moyenne de 300 € par famille sur leurs consommations de l'année précédente, en appliquant seulement **des gestes simples au quotidien**, comme débrancher les appareils électriques en veille ou réguler les températures de chauffage.

Le Sicoval renouvelle l'expérience pour la troisième année consécutive du **1^{er} décembre 2014 au 30 avril 2015**,

De bonnes raisons de participer :

- pour passer des **moments conviviaux**, échanger et apprendre avec les autres participants,
- pour **économiser sur votre facture**,
- pour bénéficier gratuitement des **conseils de spécialistes**,
- pour **agir concrètement et efficacement** pour l'environnement.

La participation au défi est simple

Montez votre équipe ou rejoignez en une. Ensemble, faites le pari d'atteindre au moins 8 % d'économie. Le défi se base sur le progrès global de l'équipe : peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser collectivement !

Vous avez jusqu'à mi-novembre pour vous inscrire

RDV sur le site : <http://sicoval.familles-a-energie-positive.fr/>

Pour tout renseignement sur le défi, contactez :

Espace Info Energie Soleval 05 61 73 38 81 info@soleval.org



Agence Nationale des Fréquences

Le 21 octobre 2014, 6 nouvelles chaînes gratuites de la TNT arrivent chez vous si vous recevez la télévision par une antenne râteau. Si vous recevez la télévision par une parabole, par l'ADSL, vous pouvez déjà accéder à ces nouvelles chaînes.

Il est important de noter que seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.

Que faut-il faire ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer une recherche et une mémorisa-

tion des chaînes sur leur téléviseur TNT ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.

Comment s'informer ?



Pour tout savoir sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficulté à capter les chaînes après le 21 octobre, contactez l'Agence nationale des fréquences (ANFR) : au 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (Prix d'un appel local)
Site : www.recevoirlatnt.fr



LES MINIATURES DE ROGER CALVET

par Gérard Boudon

Nombreux sont ceux qui se réjouissaient de voir ou de revoir les extraordinaires créations de Roger Calvet au dernier Campestral de septembre 2014 à Aureville.

Malheureusement sa merveilleuse collection d'engins agricoles miniatures est restée dans les cartons :

En effet, à 88 ans, bien que sa santé soit satisfaisante il n'a plus l'énergie nécessaire pour organiser une telle exposition et répondre aux questions des visiteurs enthousiastes devant de telles prouesses artisanales.

Parallèlement à son activité d'agriculteur à Clermont-le-Fort, monsieur Calvet pratique depuis ses 13 ans l'art de ferronnerie. Il a consacré des centaines d'heures à construire et forger cette collection d'outils et de machines agricoles du début du 20^{ème} siècle, d'une richesse inouïe: faucheuse, faneuse, semoir canadien, pressoir, tracteur etc. sont représentés avec une précision saisissante. Tous ces engins à traction animale sont en



M. Calvet exposant ses miniatures au Campestral de 2001

état de fonctionnement, il suffit de les faire rouler pour les voir entrer en action.

L'on reste sans voix devant la précision et le réalisme des détails, poussés à l'extrême et l'on s'émerveille devant les petites bottes de pailles miniaturisées sortant de la presse...

Outre la prouesse technique, beaucoup de poésie se dégage de ces créations et chacun retrouve son âme d'enfance devant ces fabuleux "jouets". Cette collection a été présentée dans de nombreuses fêtes et festivals de Midi-Pyrénées.

Roger s'est également illustré dans d'autres œuvres visibles à Clermont-le-Fort: En 1995, dans un esprit étonnamment moderne et original, il construit une croix en fer forgé au sommet du clocher

pour remplacer la croix de pierre victime d'un orage mémorable.

En 1997 on lui doit la croix de Saint-Louis près de la table d'orientation sur l'esplanade du Fort, qui remplace celle qui avait été vandalisée. Chacune des branches est ornée d'une fleur de lys symbole de la monarchie. Souhaitons à Roger de retrouver l'énergie nécessaire et donnons-lui rendez-vous dans deux ans au prochain Campestral.

Bulletin Municipal

L'AUTAN DE CLERMONT

Commission Communication et Information :

Responsable : Gérard BOUDON,
Geneviève DURAND-SENDRAIL, Bethy GIACHETTO.

Comité Consultatif :

Patrick BENTABOULET, Christiane BRUSTEL,
Olivier D'ARDALHON de MIRAMON, Gérard VERDOT.

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Elisabeth BARRAL
Xavier BELLAMY
Gérard BOUDON
Christiane BRUSTEL
Anne DELPY
Hélène DERS
Catherine DOMBROWSKY
Geneviève DURAND-SENDRAIL
Gérard GAUBERT
Jean-Jacques GIACHETTO
Christian HUGUES
Actualités Site Sicoval

Montage de la maquette : Bethy GIACHETTO
Titre et Logo : Annick et Philippe PAILLETTE
Réalisation : Imprimerie du SICOVAL LABEGE

Commémoration du centenaire de la guerre 1914 – 1918



Le Conseil Municipal vous invite à assister à la remise d'une gerbe devant le monument aux morts du Fort le mardi 11 novembre 2014 à 11h30, et à l'apéritif qui suivra cet événement.



Mairie de Clermont-le-Fort

18 le Fort - 31810 Clermont-le-Fort
Téléphone : 05 61 76 29 45

Horaires : Lundi 14-16h
Mercredi 16-19h
Vendredi 8h30-11h30
Permanence du Maire :
Mercredi 16-19 h

<http://mairieclermontlefort.free.fr/>
mairie.clermont-le-fort@wanadoo.fr